

PV Première Réunion du Comité Directeur R-SUD

23 FEVRIER 2021

Vidéoconférence sur Zoom

Début de la réunion à 18h45.

Présents : Chantal ESSEIVA (CDE), Marie-France JEHANNE (MFJ), Laure PEYTAVIN (LPE), Michel GENTILINI (MGE), Gérard METOUDI (GME), Christian PICCIOLI (CPI), Jean-Pierre de Lazzari (JPL), Pierre-Michel Jacomet (PMJ), Noël MAZAUDIER (NMA)

Le président remercie les membres de ce nouveau comité qui débute cette mandature 2021-2024.

1/ Rappel de l'ordre du jour de ce COMDIR :

- Proposition de vente de l'Ulm du comité régional,
- Rappel des raisons de cette vente,
- Rappel de l'historique du projet,
- Rappel de son financement,
- Organisation et modalités de la vente,
- Débat, échanges
- Conclusion par le vote des élus.



MGE explique les raisons de pour lesquelles la vente du Savannah s'avère nécessaire et rappelle l'état de la machine, notamment :

- La motorisation en fin de potentiel,
- Le parachute de secours à réviser,
- La peinture cellule à refaire,
- Et de manière générale une révision globale de l'appareil.
- La problématique du gardiennage à Gap et les coûts associés.

A partir de ces éléments et des prix de l'occasion sur le marché actuel, le prix de base est proposé à 15 000€.

CPI demande la parole pour compléter l'historique de ce Savannah :

Ce projet avait été d'intégrer l'assemblage d'un ULM au lycée Pierre Mendès France dans le diplôme du Bac Pro Aéro, du Bac Aéro et de la Mention Complémentaire. D'amener les jeunes à la partie vol en leur proposant de passer le brevet de pilote ULM. De leur montrer que l'ULM fait partie intégrante du monde aéronautique et est porteur d'emplois et aussi de les faire voler à moindre coût jusqu'à leurs 25 ans.

Le comité et le lycée avait donc décidé de mettre en commun leur expertise et leurs compétences pour :

- 1/ Faire la promotion de la pratique ULM pour les jeunes quel que soit leur niveau social
- 2/ Faire la promotion de la formation des métiers aéronautiques
- 3/ Travailler sur la sécurité (formation facteurs humains)

Un partenariat pérenne entre notre comité, les entreprises, les associations et les institutions participantes a donc été développé pour le suivi et l'évaluation et mettre en réseau des établissements scolaires pour des vols d'initiation.

Les élèves de Terminale Bac Pro Aéro et Mention Complémentaire ont participé à l'entretien et à la maintenance du Savannah depuis juin 2015 et obtenu une 2 périodes de formation de 4 et 5 semaines en milieu professionnel. Ce Savannah a permis aussi de faire le tour Ulm il y a quelques années.

CPI fait un rappel du financement de la machine :

Ce projet a été élaboré en 2013, commencé fin 2014 et finalisé en 2016.

Pour un budget initial de 27 500€ et un total de dépenses de 30 500 € incluant le parachute de secours, nous avons obtenu :

- 5 000 € du Conseil Régional PACA pour 9 000 € demandés,
- Aucune subvention du CNDS JSCS à qui nous avons demandé 9 000 €,
- Mécénat à hauteur de 5 500 € grâce à la générosité de Dominique Cordier de SMEF AZUR à La Fare Les Oliviers,

CPI fait un rappel du financement de la machine : (suite)

- Notre comité a investi 2 000 € et Handy Flying ULM Provence 6 000 €,
- Mais le compte n'y étant pas nous avons dû trouver des partenaires pour pouvoir boucler le projet sous forme de :
- Réserves parlementaires à hauteur de 12 000 € grâce à la générosité de Messieurs les Députés Jean-Pierre Maggi de Vitrolles, Jean-Michel Couve du Luc et Vincent Burroni de Salon de Provence.

En tant qu'ancien président du comité, je suis très fier d'avoir pu réussir ce projet, mais les conditions actuelles de cette machine ont engendré des frais : entretien, location du hangar et assurance. En 2020, un déficit a été constaté en raison de la Covid-19, car aucune heure de vol n'a été enregistrée, donc pas d'entrées financières, contrairement aux années précédentes qui étaient en moyenne de : env. 3 000 €/an.

MGE poursuit sur les modalités de vente de la machine, une réflexion doit se faire sur la vente uniquement au profit d'une structure, une OBL ou une association loi 1901.

GME intervient en tant qu'ancien de la cour des comptes, il explique qu'il faut être vigilant sur la vente de ce matériel en partie financé par des fonds publics. Voir si des conventions de l'époque nous autorise à la vente et à qui, parfois le fait de vendre à une société à but lucratif peut poser problème.

Un débat s'engage sur le fait d'ouvrir la vente aux structures et restreindre ou non le périmètre de vente. Seulement en PACA ou plus largement et y compris aux particuliers.

LPE intervient pour rappeler ses préconisations à savoir : que cette vente soit effectuée au plus offrant, avec la communication la plus large et le processus le plus transparent. LPE serait favorable à la publication d'annonces sur les différents sites spécialisés pour une vente ouverte à tout acheteur potentiel disposant d'un compte bancaire français. LPE propose de mettre en place une procédure de réception d'offre écrite supérieure au prix demandé sous double enveloppe cachetée à envoyer avant une date limite. Les enveloppes des offres seraient ouvertes en réunion du Comité pour sélectionner le "mieux disant".

MGE et CPI explique qu'un système de tirage au sort serait aussi une possibilité impartiale, les membres du comité approuvent dans la mesure où nous sommes au prix de base demandé.

MGE propose que l'on procède au vote pour acter officiellement cette vente pour avancer dans la démarche et convenir ensuite en COMDIR des modalités pratiques.

NMA propose un tour de table :

De ce tour de table, il ressort qu'une grande partie du COMDIR souhaiterait que cette machine soit vendue à une structure de la région. D'autant que cela irait dans le sens des financements initiaux de la région.

Après s'être assuré que chacune et chacun se soient exprimés,

MGE lance le vote de la vente de la machine :

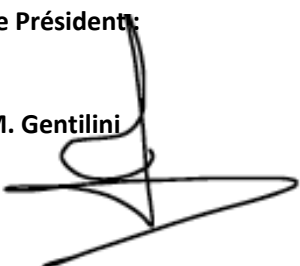
- 8 votes pour,
- 1 abstention.

Il est donc acté par ce PV du comité directeur du 23 Février 2021, la vente du Savannah.

Fin de la réunion à 19h50.

Le Président:

M. Gentilini



**Le Vice-Président
(Secrétaire de séance):**

N. Mazaudier

